

ANTEVENIO S.A.

Comptes annuels et rapport de
gestion correspondants à l'exercice
2013.

ANTEVENIO S.A.

COMPTES ANNUELS CORRESPONDANTS À L'EXERCICE 2013

ANTEVENIO S.A.
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2013
(Exprimé en euros)

ACTIF	Remarques annexe	31/12/2013	31/12/2012
ACTIF NON COURANT		9.833.463	10.000.768
Immobilisation incorporelle	Rem. 6	12.885	231.982
Brevets, licences, marques et similaire		-	22.672
Applications informatiques		12.885	209.310
Immobilisation corporelle	Rem. 5	81.027	107.986
Installations techniques et autres immobilisations corporelles		81.027	107.986
Investis. dans des entreprises du groupe et associées à long terme		9.720.075	9.634.559
Instruments de capitaux propres	Rem. 8.3	7.468.719	8.728.763
Crédits aux entreprises	Rem. 8.1.1	2.251.356	905.796
Investissements financiers à long terme		19.476	26.241
Autres actifs financiers	Rem. 8.1.1	19.476	26.241
ACTIF COURANT		4.452.955	5.345.310
Clients et autres comptes à recevoir		2.209.865	3.489.594
Clients de ventes et prestations de services	Rem. 8.1.1	239.563	1.725.071
Clients entreprises du groupe et associées	Rem. 8.1.1 y 19	1.926.323	1.595.305
Divers clients	Rem. 8.1.1	7.187	117.559
Personnel	Rem. 8.1.1 et 19	13.567	23.637
Actifs d'impôt courant	Rem. 11	22.433	12.198
Autres crédits aux administrations publiques	Rem. 11	791	15.824
Investissements dans les entreprises du groupe et associées à court terme		1.337.969	832.093
Crédits aux entreprises	Rem. 8.1.1 et 19	429.510	697.935
Autres actifs financiers		908.459	134.158
Investissements financiers à court terme		8.615	1.568
Valeurs représentatives de dette		8.265	-
Autres actifs financiers		350	1.568
Régularisations à court terme		-	1.000
Trésorerie et autres actifs liquides équivalents	Rem. 8.1	896.506	1.021.054
Trésorerie		130.823	266.394
Autres actifs liquides équivalents		765.682	754.660
TOTAL ACTIF		14.286.418	15.346.078

Les comptes annuels de la société, qui constituent une seule unité, comprennent le bilan, le compte des pertes et profits, l'état de variation des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie et les annexes annuelles constituées de 21 remarques.

ANTEVENIO S.A.
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2013
(Exprimé en euros)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Remarques annexe	31/12/2013	31/12/2012
CAPITAUX PROPRES		10.144.976	11.738.710
Fonds propres	Rem. 8.5	10.144.976	11.738.710
Capital		231.412	231.412
Capital émis		231.412	231.412
Prime d'émission	Rem. 8.5.2	8.189.787	8.189.787
Réserves	Rem. 8.5.2	3.361.381	3.050.920
Légales et statutaires		46.282	46.282
Autres réserves		3.315.098	3.004.637
(Actions et participations propres au capital)		(43.870)	(43.870)
Résultat de l'exercice	Rem. 3	(1.593.734)	310.461
Autres instruments des capitaux propres	Rem. 16	-	-
PASSIF NON COURANT		1.391.700	11.132
Provisions à long terme	Rem. 13	-	11.132
Autres provisions		-	11.132
Dettes à long terme	Rem. 8.2	1.391.700	-
Autres passifs financiers		1.391.700	-
PASSIF COURANT		2.749.742	3.596.235
Dettes à court terme	Rem. 8.2	4.468	3.045
Dettes auprès d'entités financières		4.468	3.045
Autres passifs financiers		-	-
Dettes auprès des entreprises du groupe et associées à court terme	Rem. 19	-	-
Créanciers commerciaux et autres comptes à payer		2.745.274	3.593.190
Fournisseurs	Rem. 8.2.1	2.026.895	2.606.600
Fournisseurs, entreprises du groupe et associées	Rem. 8.2.1 et Rem. 19	297.364	416.360
Divers créanciers	Rem. 8.2.1	113.982	124.087
Personnel (rémunérations en cours de paiement)	Rem. 8.2.1	73.830	237.730
Passif pour impôt courant	Rem. 11	40.119	130.852
Autres dettes auprès des administrations publiques	Rem. 11	183.973	76.767
Avances des clients		9.111	794
Régularisation à court terme		-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		14.286.418	15.346.078

Les comptes annuels de la société, qui constituent une seule unité, comprennent le bilan, le compte des pertes et profits, l'état de variation des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie et les annexes annuelles constituées de 21 remarques.

ANTEVENIO S.A.
COMPTE DE PERTES ET PROFITS CORRESPONDANT À L'EXERCICE ANNUEL AU 31
DÉCEMBRE 2013
(Exprimé en euros)

COMPTE DE PERTES ET PROFITS	Remarques annexe	2013	2012
Montant net du chiffre d'affaires	Rem. 21	5.213.197	10.408.030
Ventes nettes		2.956.643	8.391.581
Prestations de services		2.256.554	2.016.448
Approvisionnements	Rem. 12.a	(2.158.426)	(6.043.783)
Consommation de marchandises		(2.158.426)	(6.043.783)
Autres recettes d'exploitation		100	-
Recettes accessoires et autres recettes de gestion courante		100	-
Subventions d'exploitation intégrées au résultat		-	-
Dépenses de personnel		(1.333.551)	(1.877.720)
Rémunérations, salaires et assimilés		(1.048.240)	(1.493.997)
Charges sociales	Rem. 12.b	(285.311)	(383.723)
Autres dépenses d'exploitation		(1.531.878)	(1.932.835)
Services extérieurs		(1.512.159)	(1.864.968)
Impôts		-	(223)
Pertes, détérioration et variation des provisions pour opérations commerciales		(19.719)	(67.644)
Amortissement des immobilisations	Rem. 5 et 6	(145.572)	(145.185)
Pertes pour détérioration des immobilisations	Rem. 4	(121.173)	-
Détérioration et pertes		(121.173)	-
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(77.303)	408.508
Recettes financières	Rem. 12.c	1.646.661	70.738
Recettes de participations aux instruments de capitaux d'entreprises du groupe et associées		1.500.000	-
Recettes de valeurs négociables et autres instruments financiers, entreprises du groupe et associées		16.559	40.706
Autres recettes de valeurs négociables et autres instruments financiers de tiers		130.103	30.032
Dépenses financières	Rem. 12.c	(22.437)	(31.414)
Dettes auprès de tiers		(22.437)	(31.414)
Différences de change	Rem. 10	(26.984)	(4.252)
Détérioration autres actifs	Rem. 8.3	(3.047.905)	-
Détériorations et pertes		(3.047.905)	-
RÉSULTAT FINANCIER		(1.450.664)	35.072
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		(1.527.967)	443.580
Impôt sur les bénéfices	Rem. 11	-	(133.119)
Autres impôts		(65.767)	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE PROVENANT DES OPÉRATIONS CONTINUES		(1.593.734)	310.461
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS INTERROMPUES NET D'IMPÔT		-	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		(1.593.734)	310.461

Les comptes annuels de la société, qui constituent une seule unité, comprennent le bilan, le compte des pertes et profits, l'état de variation des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie et les annexes annuelles constituées de 21 remarques.

ANTEVENIO S.A.
ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

A) ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES RECONNUES CORRESPONDANT À L'EXERCICE 2013
(Exprimé en euros)

ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES	31/12/2013	31/12/2012
A) RÉSULTAT DU COMPTE DE PERTES ET PROFITS	(1.593.734)	310.461
Recettes et dépenses imputées directement aux capitaux propres	-	-
B) TOTAL RECETTES ET DÉPENSES IMPUTÉES DIRECTEMENT AUX CAPITAUX PROPRES	-	-
Transferts sur le compte des pertes et profits	-	-
C) TOTAL TRANSFERTS SUR LE COMPTE DES PERTES ET PROFITS	-	-
TOTAL RECETTES ET DÉPENSES RECONNUES (A+B+C)	(1.593.734)	310.461

ANTEVENIO S.A.
ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

B) ÉTAT TOTAL DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CORRESPONDANT À L'EXERCICE 2013.

(Exprimé en euros)

	Capital émis	Prime d'émission	Reserves	Actions et participations au capital propres	Résultat de l'exercice	Autres instruments des capitaux propres	Total
Solde au 31/12/2011	231.412	8.189.787	2.731.481	(142.846)	317.564	202.500	11.529.898
I. Ajust. pour changement de critère 2011	-	-	-	-	-	-	-
II. Ajust. pour erreurs	-	-	-	-	-	-	-
D) SOLDE AJUSTÉ, DÉBUT 2012	231.412	8.189.787	2.731.481	(142.846)	317.564	202.500	11.529.898
I. Total recettes et dépenses reconnues	-	-	-	-	310.461	-	310.461
II. Opérations avec associés ou propriétaires	-	-	1.875	98.976	-	(202.500)	(101.649)
Opérations avec actions propres (voir rem. 8c)	-	-	1.875	98.976	-	(202.500)	(101.649)
III. Autres variations des capitaux propres	-	-	317.564	-	(317.564)	-	-
Répartition des résultats de l'exercice antérieur	-	-	317.564	-	(317.564)	-	-
Autres instruments des capitaux (rem. 15)	-	-	-	-	-	-	-
E) SOLDE, FIN 2012	231.412	8.189.787	3.050.920	(43.870)	310.461	-	11.738.710
I. Ajust. pour changement de critère 2012	-	-	-	-	-	-	-
II. Ajust. pour erreurs	-	-	-	-	-	-	-
F) SOLDE AJUSTÉ, DÉBUT 2013	231.412	8.189.787	3.050.920	(43.870)	310.461	-	11.738.710
I. Total recettes et dépenses reconnus	-	-	-	-	(1.593.734)	-	(1.593.734)
II. Opérations avec associés ou propriétaires	-	-	-	-	-	-	-
Opérations avec actions propres (voir rem. 8c)	-	-	-	-	-	-	-
III. Autres variations des capitaux propres	-	-	310.461	-	(310.461)	-	-
Répartition des résultats de l'exercice antérieur	-	-	310.461	-	(310.461)	-	-
Autres instruments des capitaux (rem. 15)	-	-	-	-	-	-	-
G) SOLDE FINAL 2013	231.412	8.189.787	3.361.381	(43.870)	(1.593.734)	-	10.144.976

Les comptes annuels de la société, qui constituent une seule unité, comprennent le bilan, le compte des pertes et profits, l'état de variation des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie et les annexes annuelles constituées de 21 remarques.

ANTEVENIO S.A.
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CORRESPONDANT À L'EXERCICE 2013
(Exprimé en euros)

FLUX DE TRÉSORERIE	Remarques annexes	2013	2012
A) FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		2.461.249	218.893
1. Résultat de l'exercice avant impôt		(1.527.967)	443.580
2. Ajustements du résultat		1.737.128	163.957
a) Amortissement des immobilisations	Rem. 5 et 6	145.572	145.185
b) Corrections d'évaluation pour détérioration		3.188.797	-
c) Variation des provisions		-	67.644
e) Recettes financières		(1.646.661)	(70.738)
f) Dépenses financières		22.437	17.614
g) Différence de change		26.984	4.252
3. Modifications du flux de capital		2.335.161	(441.767)
a) Débiteurs et autres comptes à encaisser		1.260.010	52.201
b) Autres actifs courants		404.802	-
c) Crédoiteurs et autres comptes à payer		(822.951)	(262.901)
d) Autres actifs et passifs non courants		1.493.301	(231.068)
4. Autres flux de trésorerie des activités d'exploitation		(83.073)	53.124
a) Paiement intérêts		(22.437)	(17.614)
b) Encaissement dividendes		-	-
c) Encaissement intérêts		30.097	70.738
d) Encaissements (paiements) pour impôt sur les bénéfices		(90.733)	-
B) FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(2.560.237)	(1.067.335)
5. Paiements pour investissements		(2.560.237)	(1.067.335)
a) Entreprises du groupe et associées		(2.541.880)	(945.796)
b) Immobilisations incorporelles		-	(107.020)
c) Immobilisations corporelles		(25.123)	(14.519)
d) Autres actifs financiers		6.766	-
C) FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		1.423	-
6. Encaissements et paiements pour instruments de passif financier		1.423	-
a) Émission		-	-
1. Dettes auprès des entités financières		1.423	-
D) Effet des variations des taux de change		(26.984)	-
E) AUGMENTATION/DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE OU ÉQUIVALENTS		(124.548)	(848.441)
Trésorerie ou équivalents au début de l'exercice.		1.021.054	1.869.495
Trésorerie ou équivalents à la fin de l'exercice.		896.506	1.021.054

Les comptes annuels de la société, qui constituent une seule unité, comprennent le bilan, le compte des pertes et profits, l'état de variation des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie et les annexes annuelles constituées de 21 remarques.

ANTEVENIO S.A.

ANNEXE DE L'EXERCICE 2013

Traduction d'un rapport et des comptes initialement émis en espagnol et rédigés conformément aux principes de comptabilité généralement admis.

En cas de divergences, la version en espagnol prévaut.

REMARQUE 1. CONSTITUTION, ACTIVITÉS ET RÉGIME LÉGAL DE LA SOCIÉTÉ

a) Constitution et siège social

Antevenio S.A. (ci-après la Société) a été constituée le 20 novembre 1997 sous le nom "Interactive Network S.L.", puis est devenue une société anonyme et a remplacé sa raison sociale par I-Network Publicidad S.A. en date du 22 janvier 2001. Le 7 avril 2005, l'assemblée générale des actionnaires a convenu de remplacer la raison sociale par celle de la Société actuelle.

Son siège social est situé à C/ Marqués de Riscal, 11, planta 2^a, Madrid.

b) Activités

Ses activités consistent à réaliser toutes les activités qui, conformément aux dispositions en vigueur en matière de publicité, sont propres aux agences de publicité en général, s'agissant de réaliser tout type d'action, contrat et opérations et, d'une manière générale, adopter toutes les mesures permettant directement ou indirectement, ou étant nécessaires ou pertinentes pour, la réalisation de l'objet social susmentionné. Les activités couvertes par l'objet social pourront être réalisées dans leur intégralité ou en partie par la Société dominante, soit directement, soit indirectement par le biais de sa participation dans d'autres sociétés, aux objets sociaux identiques ou similaires.

Les actions d'Antevenio S.A. sont cotées sur le marché boursier alternatif français Alternext.

La Société réalise un volume significatif de soldes et transactions avec les entreprises du groupe auquel elle appartient.

L'exercice comptable de la Société couvre la période comprise entre le 1^{er} janvier et 31 décembre de chaque année.

c) Comptes annuels consolidés

La Société est la société mère d'un groupe de filiales et, conformément à la législation en vigueur, dans l'obligation de rédiger des comptes consolidés séparés. Les comptes annuels consolidés du Groupe Antevenio pour l'exercice 2013 ont été rédigés par les

Administrateurs, lors de son conseil d'administration qui s'est tenu le 27 mars 2014. Les comptes annuels consolidés pour l'exercice 2012 ont été approuvés au cours de l'assemblée générale des actionnaires d'Antevenio S.A. qui s'est tenue le 27 juin 2013 et ont été déposés au registre du commerce de Madrid.

REMARQUE 2. BASES DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

a) Image fidèle

Les comptes annuels pour l'exercice 2013 ont été rédigés à partir des livres comptables de la Société et conformément à la législation du commerce en vigueur et aux normes établies dans le plan général de comptabilité du décret royal 1514/2007 du 16 novembre, appliquant les modifications introduites dans celui-ci par le décret royal 1159/2010 afin de fournir une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des résultats, des modifications des capitaux propres et des flux de trésorerie qui se sont produites au cours de l'exercice.

Les comptes annuels rédigés par les administrateurs de la Société seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires, et il est prévu qu'ils soient approuvés sans aucune modification.

Sauf indication contraire, tous les chiffres de l'annexe sont exprimés en euros, monnaie fonctionnelle de la Société.

b) Principes comptables appliqués

Ces comptes annuels sont présentés conformément aux principes de comptabilité généralement admis en Espagne. Certaines pratiques de comptabilité appliquées par la Société, et qui se conforment aux principes de comptabilité généralement acceptés en Espagne, peuvent ne pas se conformer à ceux des autres pays.

c) Aspects critiques de l'évaluation et estimation de l'incertitude

Lors de la rédaction des comptes annuels joints, les évaluations réalisées par les administrateurs de la Société ont été utilisées afin de réaliser des estimations de certains des actifs, passifs, recettes, dépenses et engagements qui y figurent. Ces estimations se réfèrent principalement à :

- La durée de vie utile des actifs corporels et incorporels (remarques 4b et 4a).
- L'évaluation de pertes possibles dues à une détérioration de certains actifs (remarque 4c).
- La valeur raisonnable de certains instruments financiers (remarque 4e).
- Le calcul des provisions ainsi que la probabilité d'occurrence, et le montant des passifs indéterminés ou éventuels (nota 4i).
- Les prévisions de bénéfice imposable qui rendent probables l'application d'actifs d'impôts différés (remarque 4g).

Ces estimations ont été réalisées sur la base des meilleures informations disponibles jusqu'au jour de la rédaction des présents comptes annuels, aucun fait ne pouvant modifier lesdites estimations. Tout événement futur inconnu à la date de la rédaction de ces estimations pourrait entraîner des modifications (à la hausse ou à la baisse), ce qui serait effectué, le cas échéant, de manière prospective.

d) Classement des postes courants et non courants

Pour le classement des postes courants, un délai maximum d'un an à partir de la date des présents comptes annuels a été pris en compte.

REMARQUE 3. RÉPARTITION DES RÉSULTATS

La proposition de répartition du résultat obtenu pour l'exercice 2013, rédigée par le conseil d'administration afin d'être présentée pour approbation à l'assemblée générale des actionnaires, est fournie ci-dessous :

	2013 Euros
Base de la répartition	(1.593.734)
Bénéfice obtenu pour l'exercice	(1.593.734)
Répartition sur :	
Réserves volontaires	(1.593.734)

Le 27 juin 2013, l'assemblée générale des actionnaires a approuvé la répartition du résultat de l'exercice 2012, qui consistait à transférer les bénéfices de l'exercice, pour un montant de 310.461 euros, aux réserves volontaires.

Limites concernant la répartition des dividendes

Conformément aux dispositions de la législation en vigueur, seuls les dividendes sur le résultat de l'exercice ou les réserves distribuables peuvent être répartis si le montant des capitaux propres n'est pas, ou suite à la distribution, ne devient pas, inférieur au capital social. À cet effet, les bénéfices imputés directement aux capitaux propres ne pourront pas faire l'objet d'une distribution.

Les dividendes qui réduisent le montant des réserves disponibles en dessous du montant total des soldes de recherche et développement figurant à l'actif du bilan ne doivent pas être répartis.

REMARQUE 4. NORMES D'ENREGISTREMENT ET D'ÉVALUATION

Les principales normes d'enregistrement et d'évaluation utilisées pour la rédaction des comptes annuels sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

D'une manière générale, les immobilisations incorporelles sont toujours enregistrées si elles sont conformes au critère d'identifiabilité avec une évaluation initiale en fonction du prix d'acquisition ou du coût de production, diminué postérieurement de l'amortissement cumulé correspondant et le cas échéant des pertes pour détérioration subies. Les critères suivants sont appliqués en particulier :

Propriété industrielle

Il s'agit des dépenses en développement capitalisées pour lesquelles le brevet correspondant, ou similaire, a été obtenu, et notamment des coûts d'enregistrement et d'officialisation de la propriété intellectuelle ainsi que des coûts d'acquisition auprès de tiers des droits correspondants.

Elles sont amorties de manière linéaire au cours de la durée de vie utile, à raison de 20 % par an.

Applications informatiques

Les licences pour les applications informatiques achetées auprès de tiers ou les programmes d'ordinateur réalisés de manière interne, sont enregistrées comme immobilisations incorporelles sur la base des coûts encourus pour les acheter ou les concevoir, et pour les préparer avant leur utilisation.

Les applications informatiques sont amorties de manière linéaire au cours de la durée de vie utile, à raison de 25 % par an.

Les frais de maintenance des applications informatiques encourus au cours de l'exercice sont enregistrés sur le compte des pertes et profits.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées en fonction de leur prix d'achat ou du coût de production, diminué de l'amortissement cumulé et le cas échéant, des pertes pour détérioration subies.

Les impôts indirects sur les éléments des immobilisations corporelles sont uniquement inclus au prix d'acquisition ou au coût de production lorsqu'ils ne sont pas récupérables directement auprès du trésor public.

Les coûts d'agrandissement, modernisation ou amélioration qui entraînent une augmentation de la productivité, de la capacité ou de l'efficacité, ou un allongement de la durée de vie utile

des biens, sont comptabilisés comme un coût supérieur de ceux-ci. Les dépenses d'entretien et de maintenance sont enregistrées au compte des pertes et profits de l'exercice au cours desquelles elles se produisent.

La Société amortit ses immobilisations corporelles de manière linéaire. Les années de la durée de vie utile et les pourcentages d'amortissement appliqués sont les suivants :

	Pourcentage annuel	Années de vie utile évaluées
Autres installations	20	5
Mobilier	10	10
Équipements informatiques	25	4
Autre immobilisation corporelle	20	5

Les investissements réalisés par la Société dans des locaux loués, qui ne peuvent pas être séparés de l'actif loué, sont amortis en fonction de leur durée de vie utile correspondant à la durée la plus courte entre la durée du contrat de location, y compris la période de rénovation s'il existe des preuves que celle-ci se produira, et la durée de vie économique de l'actif.

c) Détérioration de la valeur de l'immobilisation incorporelle et corporelle.

Une perte pour détérioration de la valeur d'un élément de l'immobilisation corporelle ou incorporelle se produit lorsque sa valeur comptable dépasse sa valeur récupérable, celle-ci étant le montant le plus élevé entre sa valeur raisonnable moins les coûts de vente, et sa valeur d'usage.

À cet effet, au moins à la clôture de l'exercice, la Société évalue, par le biais dudit « test de détérioration » s'il existe des indices selon lesquels une immobilisation corporelle ou incorporelle, dont la durée de vie est indéfinie, ou le cas échéant une unité génératrice de trésorerie, peuvent s'être détériorées, et dans ce cas, le montant récupérable est évalué en réalisant les corrections de valeurs correspondantes. On entend par unité génératrice de trésorerie le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génèrent des flux de trésorerie qui sont largement indépendants de ceux qui sont dérivés des autres actifs ou groupes d'actifs.

Les calculs de la détérioration des éléments de l'immobilisation corporelle s'effectuent de manière individualisée. Toutefois, lorsqu'il n'est pas possible de déterminer le montant récupérable de chaque bien individuel, il faut déterminer le montant récupérable de l'unité génératrice d'effectif correspondant à chaque élément de l'immobilisation.

La procédure mise en place par la direction de la Société afin de déterminer la détérioration est la suivante :

La direction prépare chaque année, pour chaque unité génératrice de trésorerie, son plan d'affaires par marché et activité, couvrant généralement une période de temps de cinq exercices.

Les principaux composants dudit plan sont les projections des résultats et des flux de caisse.

Autres variables ayant un impact sur la valeur récupérable :

- Taux d'escompte à appliquer, calculé autour de 15,5 %, les principales variables qui ont un impact sur leur calcul étant le coût des passifs et les risques spécifiques des actifs.
- Le taux de croissance des flux de caisse employés, calculé en fonction de chaque entreprise et de chaque marché géographique.

Les projections sont calculées sur la base de l'expérience passée et en fonction des meilleures évaluations disponibles, celles-ci étant cohérentes avec les informations provenant de l'extérieur.

Les plans d'affaires préparés de la sorte sont révisés et approuvés ensuite par le conseil d'administration.

Lorsqu'une perte pour détérioration de la valeur est inversée postérieurement, le montant dans les livres de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est augmenté lors de l'estimation révisée du montant récupérable ; toutefois, le montant dans les livres augmenté ne dépassera pas le montant dans les livres qui aurait été déterminé si aucune perte n'avait été reconnue pour détérioration lors des exercices antérieurs. Ladite reprise d'une perte pour détérioration de la valeur est reconnue comme recette dans le compte des pertes et profits.

d) Locations et autres opérations similaires

La Société ne possède pas de contrats de crédit-bail.

Les recettes et dépenses dérivées des accords de crédit-bail en cours sont comptabilisées dans les comptes des pertes et profits de l'exercice au cours duquel elles se produisent.

De même, le coût d'acquisition du bien loué est enregistré dans le bilan en fonction de sa nature, augmenté du montant des coûts du contrat directement imputables, qui sont reconnus comme des dépenses pendant la durée du contrat, et le même critère que celui utilisé pour reconnaître les recettes du crédit-bail est appliqué.

e) Instruments financiers

e.1 Actifs financiers

Les actifs financiers de la Société sont classés, aux fins d'évaluation, dans les catégories suivantes :

e.1.1) Prêts et postes à encaisser

Ils correspondent aux crédits pour des opérations commerciales ou non commerciales, liées à la vente de biens, la livraison de fonds ou la prestation de services dont les encaissements sont d'un montant défini ou indéfini, et qui ne sont pas négociés sur le marché actif.

Ils sont enregistrés initialement pour la valeur raisonnable de la contre-prestation livrée plus les coûts de la transaction qui lui sont directement liés. Ils sont ensuite évalués à leur coût amorti, en enregistrant, dans le compte de résultats, les intérêts appliqués en fonction du taux d'intérêt réel.

Nonobstant ce qui précède, les crédits pour les opérations commerciales dont l'échéance ne dépasse pas un an et sans taux d'intérêt contractuel seront évalués initialement pour leur valeur nominale dans la mesure où l'effet de la non actualisation des flux de trésorerie ne soit pas significatif, et dans ce cas ils seront évalués postérieurement pour ledit montant, sauf en cas de détérioration.

Les corrections de valeur pour détérioration sont enregistrées en fonction de la différence entre leur valeur dans les livres et la valeur actuelle à la clôture de l'exercice des flux de trésorerie futurs qui pourraient se produire, moins le taux d'intérêt réel calculé au moment de leur reconnaissance initiale. Ces corrections sont reconnues dans le compte des pertes et profits.

e.1.2) Investissements dans le patrimoine des entreprises du groupe, associées et multi-groupe

Sont considérées comme faisant partie du groupe les sociétés liées à la Société pour une relation de contrôle, et les sociétés associées sur lesquelles la Société exerce une influence significative. De plus, dans la catégorie de multi-groupe, sont comprises les Sociétés sur lesquelles, en vertu d'un accord, un contrôle conjoint est exercé avec un ou plusieurs associés. Lesdits investissements sont évalués avant le coût qui équivaudra à la valeur raisonnable de la contre-prestation fournie plus les coûts de transaction qui leur sont directement attribués.

Leur évaluation postérieure est réalisée à ses frais moins le montant cumulé des corrections de valeur pour détérioration le cas échéant. Lesdites corrections sont calculées comme étant la différence entre leur valeur dans les livres et le montant récupérable, celui-ci étant le montant le plus élevé entre la valeur raisonnable moins les coûts de vente, et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus pour l'investissement. Sauf en présence de meilleurs indices concernant le montant récupérable, le patrimoine net de l'entité dans laquelle une participation est prise est pris en compte, corrigé des plus-values latentes existantes à la date de l'évaluation.

Si l'entreprise dans laquelle une participation est prise participe elle-aussi au contrôle d'une autre entreprise, les capitaux propres sont pris en compte sur la base des comptes annuels consolidés.

Les modifications de la valeur en raison de corrections de la valeur pour détérioration et, le cas échéant, leur reprise, sont enregistrées comme dépense ou recette, respectivement, dans le compte des pertes et profits.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsqu'ils expirent ou les droits sur les flux de trésorerie de l'actif financier correspondants sont cédés et les risques et bénéfices inhérents à leur propriété ont été transférés. Au contraire, les actifs financiers ne sont pas décomptabilisés et un passif financier est reconnu pour un montant égal à la contre-prestation reçue, pour les cessions d'actifs financiers pour lesquels les risques et bénéfices inhérents à leur propriété sont maintenus, comme l'escompte d'effets.

e.2 Passifs financiers

Un passif financier est reconnu sur le bilan lorsque la Société devient une partie obligée dans le contrat ou l'activité légale, conformément aux dispositions de ceux-ci.

Les débits et postes à payer, en lien avec l'achat de biens et services pour des opérations de circulation de la société ou pour des opérations non commerciales sont évalués initialement à la valeur raisonnable de la contre-prestation reçue, ajustée avec les coûts de la transaction directement attribuables.

Nonobstant ce qui précède, les débits pour les opérations commerciales dont l'échéance ne dépasse pas un an et sans taux d'intérêt contractuel sont évalués initialement pour leur valeur nominale dans la mesure où l'effet de la non actualisation des flux de trésorerie n'est pas significatif.

Les débits et postes à payer sont évalués postérieurement, pour leur coût amorti, en utilisant pour cela le taux d'intérêt réel. Ceux qui, conformément aux mentions au paragraphe antérieur, sont évalués initialement pour leur valeur nominale, continuent à être évalués pour ledit montant.

Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque les obligations qui les ont générés s'éteignent.

e.3 Garanties émises et reçues

La décomptabilisation des flux de trésorerie pour les garanties émises n'est pas réalisée car leur effet n'est pas significatif. Les garanties émises et reçues à court terme sont évaluées pour le montant déboursé.

e.4 Instruments des capitaux propres

Lorsque la Société acquiert ses propres actions, elles sont enregistrées pour la valeur de la contre-prestation fournie en échange, directement comme valeur inférieure des capitaux propres. Les résultats dérivés des achats, ventes, émissions ou amortissements des instruments des capitaux propres sont reconnus directement dans les capitaux propres sans aucune inscription du résultat sur le compte des pertes et profits.

f) Transactions en devises

Les transactions en devises sont comptabilisées pour leur contre-valeur en euros, aux taux de change comptant en vigueur à la date de leur réalisation.

À la clôture de chaque exercice, les postes non monétaires évaluées raisonnablement sont évalués en appliquant le taux de change à la date de la détermination de la valeur raisonnable, à la clôture de l'exercice. Lorsque les pertes ou profits dérivés de changements dans l'évaluation d'un poste non monétaire sont reconnus directement dans les capitaux propres, toute différence de changement est également reconnue directement dans les capitaux propres. Au contraire, lorsque les pertes et profits dérivés de changements dans l'évaluation d'un poste non monétaire sont reconnus dans le compte des pertes et profits de l'exercice, toute différence de change est reconnue dans le résultat de l'exercice.

g) Impôts sur les bénéfices

Les dépenses pour impôts sur les bénéfices de l'exercice sont calculées en ajoutant l'impôt courant, à savoir le montant après application du taux d'imposition correspondant à la base imposable de l'exercice moins les bonifications et déductions existantes, et des variations qui se sont produites au cours dudit exercice concernant les actifs et les passifs pour les impôts différés enregistrés. Elles sont reconnues sur le compte des pertes et profits consolidé sauf lorsqu'elles correspondent à des transactions qui sont enregistrées directement dans les capitaux propres, et dans ce cas, l'impôt correspondant est également enregistré dans les capitaux propres.

Les impôts différés sont enregistrés pour les différences temporaires existantes à la date du bilan de situation consolidé entre la base fiscale des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables. La base fiscale d'un élément patrimonial est le montant attribué à celui-ci à des fins fiscales.

L'effet en terme d'imposition des différences temporaires est inclus aux points correspondants « Actifs pour impôt différé » et « Passifs pour impôt différé » du bilan de la situation consolidé.

La Société reconnaît un passif pour impôt différé pour toutes les différences temporaires imposables sauf, le cas échéant, pour les exceptions prévues par la réglementation en vigueur.

La Société reconnaît les actifs pour impôt différé pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable que la Société dispose des bénéfices imposables dans le futur qui permettent l'application de ces actifs, sauf aux exceptions prévues par la norme en vigueur, le cas échéant.

À la date de clôture de chaque exercice, la Société évalue les actifs pour impôts différés reconnus et ceux qui n'ont pas été reconnus antérieurement. Sur la base de cette évaluation, la Société décomptabilise un actif reconnu antérieurement si sa récupération est peu probable ou enregistre tout actif pour impôt différé non reconnu antérieurement s'il est probable que la Société dispose de bénéfices imposables dans le futur qui permettent son application.

Les actifs et passifs pour impôt différé sont évalués aux taux d'imposition prévus au moment de leur reprise conformément à la réglementation en vigueur approuvée, et à la forme dans laquelle il est prévu, rationnellement, de récupérer ou payer l'actif ou le passif pour impôt différé.

Les actifs et passifs pour impôt différé ne sont pas décomptabilisés et sont classés comme des actifs et passifs non courants, indépendamment de la date de réalisation ou de liquidation.

h) Recettes et dépenses

Les recettes et dépenses sont imputées en fonction du critère de comptabilisation c'est-à-dire du moment où se produit l'échange réel des biens et services auxquelles elles correspondent, indépendamment du moment où se produit le mouvement monétaire ou financier qui en est dérivé.

Les recettes provenant de la vente de biens et de la prestation de services sont évaluées en fonction de la valeur raisonnable de la contrepartie, reçue ou à recevoir, qui en est dérivée et qui, sauf preuve contraire, est le prix convenu pour lesdits biens ou services, moins le montant de tout décompte, remise sur le prix ou autres postes similaires que la Société peut accorder ainsi que les intérêts intégrés à la valeur nominale des crédits.

Les recettes pour prestations de services sont reconnues lorsque le résultat de la transaction peut être estimé de manière fiable, en prenant en compte, pour cela, le pourcentage de réalisation du service à la date de la clôture de l'exercice. Par conséquent, seuls sont comptabilisés les recettes provenant de prestations de services lorsque sont remplies toutes les conditions suivantes :

- a) Le montant des recettes peut être évalué de manière fiable.
- b) Il est probable que la Société reçoive les bénéfices ou avantages économiques dérivés de la transaction.
- c) Le niveau de réalisation de la transaction, à la date de clôture de l'exercice, peut être évalué de manière fiable et
- d) Les coûts déjà encourus lors de la prestation, ainsi que ceux qui sont à encourir jusqu'à la fin de la prestation, peuvent être évalués de manière fiable.

i) Provisions et risques

Les administrateurs de la Société, lors de la rédaction des comptes annuels, différencient :

i.1) Provisions

Soldes créditeurs qui couvrent les obligations actuelles dérivées des événements passés, dont l'annulation provient probablement d'une sortie de ressources, mais qui sont indéterminés quant au montant et/ou au moment de leur annulation.

i.2) Passifs risques

Obligations possibles étant la conséquence d'événements passés dont la matérialisation future dépend de la réalisation, ou pas, d'un ou plusieurs événements futurs indépendants de la volonté de la Société.

Les comptes annuels incluent toutes les provisions pour lesquelles il est estimé que la probabilité qu'il faille remplir l'obligation est supérieure à la probabilité de ne pas avoir à le faire ; elles sont enregistrées pour la valeur actuelle de la meilleure estimation possible du montant nécessaire pour annuler ou transférer l'obligation à un tiers. Les passifs risques ne sont pas reconnus dans les comptes annuels mais une information est fournie à leur sujet dans l'annexe.

Les provisions sont évaluées à la date de clôture de l'exercice pour la valeur actuelle de la meilleure estimation possible du montant nécessaire pour annuler ou transférer l'obligation à un tiers, avec enregistrement des ajustements éventuels suite à l'actualisation desdites provisions comme une dépense financière à mesure qu'elles sont courues. Lorsqu'il s'agit de provisions dont l'échéance est inférieure ou égale à un an, et l'effet financier n'est pas significatif, aucun type de décompte n'est réalisé.

La compensation à recevoir d'un tiers au moment de la liquidation de l'obligation n'est pas diminuée du montant de la dette mais reconnue comme un actif en l'absence de doutes concernant la perception dudit remboursement.

j) Éléments patrimoniaux de nature environnementale

En raison de ses activités, la Société ne possède pas d'actifs significatifs inclus dans les immobilisations corporelles, destinés à la réduction de l'impact sur l'environnement et à la protection et l'amélioration de l'environnement, et elle n'a pas reçu de subventions ni engagé de dépenses au cours de l'exercice en vue de protéger et améliorer l'environnement. De même, la Société n'a pas enregistré de provisions pour couvrir les risques et dépenses pour les actions environnementales, ayant estimé qu'il n'existe pas de risques en lien avec la protection et l'amélioration de l'environnement.

k) Transactions entre parties liées

Les opérations entre parties liées, indépendamment du niveau d'implication, sont comptabilisées conformément aux normes générales. Par conséquent, d'une manière générale, les éléments faisant l'objet de transaction sont comptabilisés au moment initial pour leur valeur raisonnable. Si le prix convenu pour une opération diffère de sa valeur raisonnable, la différence est enregistrée en fonction de la réalité économique de l'opération. L'évaluation postérieure est réalisée conformément aux dispositions des normes correspondantes.

l) État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie a été rédigé en utilisant la méthode indirecte, et il comporte les expressions suivantes avec la signification indiquée ci-après :

- Activités d'exploitation : activités qui constituent les recettes ordinaires de la Société, ainsi que d'autres activités ne pouvant pas être qualifiées d'investissement ou de financement.
- Activités d'investissement : activités d'acquisition, aliénation ou mise à disposition par d'autres moyens d'actifs à long terme et autres investissements non inclus dans la trésorerie et ses équivalents.
- Activités de financement : activités qui produisent des changements dans la taille et la composition des capitaux propres et des passifs qui ne font pas partie des activités d'exploitation.

REMARQUE 5. IMMOBILISATION CORPORELLE

La ventilation et les mouvements des immobilisations corporelles au cours des exercices 2013 et 2012 sont les suivants :

	31/12/2011	Enreg.	31/12/2012	Enreg.	31/12/2013
Coût :					
Autres installations, outillage et mobilier	46.184	7.737	53.921	-	53.921
Équipements processus d'information	269.658	2.165	271.822	25.123	296.945
Autres immobilisations corporelles	204.237	4.618	208.855	-	208.855
	520.079	14.519	534.598	25.123	559.721
Amortissement cumulé :					
Autres installations, outillage et mobilier	(31.595)	(2.412)	(34.008)	(3.164)	(37.172)
Équipements processus d'information	(234.096)	(12.042)	(246.138)	(12.142)	(258.280)
Autres immobilisations corporelles	(116.415)	(30.051)	(146.466)	(32.632)	(179.098)
	(382.106)	(44.505)	(426.612)	(47.938)	(474.549)
Détérioration	-	-	-	(4.144)	(4.144)
Immobilisations corporelles nettes	137.973	(29.987)	107.986	(26.959)	81.027

Éléments totalement amortis et en usage

La ventilation, par points, des actifs totalement amortis et en usage, est présentée ci-après, en indiquant sa valeur en termes de coûts :

	31/12/2013	31/12/2012
Autres installations	7.324	2.241
Mobilier	45.711	28.590
Équipements informatiques	271.822	227.658
Autres immobilisations corporelles	199.988	50.961
Total	524.846	309.450

Autres informations

Au 31 décembre 2013 et 2012, la Société ne possède pas d'éléments d'immobilisations corporelles acquis auprès d'entreprises du groupe ni d'éléments d'immobilisations corporelles en dehors du territoire espagnol.

Au 31 décembre 2013 et 2012, il n'existait aucun engagement ferme d'achat pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Au 31 décembre 2013, les biens de la Société sont assurés par une police d'assurance. Les administrateurs de la Société considèrent que cette police couvre suffisamment les risques associés à l'immobilisation corporelle.

REMARQUE 6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La ventilation et les mouvements des immobilisations incorporelles au cours des exercices 2013 et 2012 sont les suivants :

	31/12/2011	Enreg.	Comptabili. pour combin. d'affaires	31/12/2012	Enreg.	31/12/2013
Coût :						
Propriété industrielle	132.670	-	-	132.670	-	132.670
Applications informatiques	450.031	67.020	40.000	557.051	-	557.051
	582.701	67.020	40.000	689.721		689.721
Amortissement cumulé :						
Propriété industrielle	(92.058)	(17.940)	-	(109.998)	(12.745)	(122.743)
Applications informatiques	(265.001)	(79.407)	(3.333)	(347.741)	(89.323)	(437.064)
	(357.059)	(97.347)	(3.333)	(457.739)	(102.068)	(559.807)
Détérioration	-	-	-	-	(117.029)	(117.029)
Immobilisations incorporelles nettes	225.642	(30.327)	36.667	231.982	(219.097)	12.885

Éléments totalement amortis et en usage

La ventilation, par points, des actifs totalement amortis et en usage est présentée ci-après, en indiquant sa valeur en termes de coûts :

	31/12/2013	31/12/2012
Propriété industrielle	81.227	55.909
Applications informatiques	255.870	191.766
Total	337.097	247.675

Autres informations

Au 31 décembre 2013 et 2012, la Société ne possède pas d'éléments d'immobilisations incorporelles acquis auprès d'entreprises du groupe ni d'éléments d'immobilisations en dehors du territoire espagnol.

Au 31 décembre 2013 et 2012, il n'existait aucun engagement ferme d'achat pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles.

REMARQUE 7. LOCATIONS EN COURS ET AUTRES OPÉRATIONS DE NATURE SIMILAIRE

La saisie sur les résultats des exercices 2013 et 2012 comme dépenses de locations en cours s'est élevée à 189.441 euros et 179.142 euros, respectivement.

La Société loue plusieurs appartements à Madrid (calle Marqués de Riscal n° 11) où elle réalise ses activités.

Il n'existe aucun paiement futur minimum du contrat de location non annulable au 31 décembre 2013 et 2012.

REMARQUE 8. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société classe les instruments financiers dans les catégories ou portefeuilles suivants :

8.1) Actifs financiers

La ventilation des actifs financiers à long terme au 31 décembre 2013 et 2012, à l'exception des investissements dans le patrimoine des entreprises du groupe, multigroupe et associées, présentées dans la remarque 8.3, est la suivante :

	Crédits et autres		Total	
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
Prêts et postes à encaisser (Rem. 8.1.1)	2.270.831	932.037	2.270.831	932.037
Total	2.270.831	932.037	2.270.831	932.037

La ventilation des actifs financiers à court terme au 31 décembre 2013 et 2012, à l'exception des investissements dans le patrimoine des entreprises du groupe, multigroupe et associées, présentées dans la remarque 8.3, est la suivante :

	Crédits et autres		Total	
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
Trésorerie et autres actifs liquides (Rem. 8.1.a)	896.506	1.021.054	896.506	1.021.054
Prêts et postes à encaisser (Rem. 8.1.1)	3.533.224	4.295.233	3.533.224	4.295.233
Total	4.429.730	5.316.287	4.429.730	5.316.287

a) **Trésorerie et autres actifs liquides équivalents**

La ventilation desdits actifs au 31 décembre 2013 et 2012 est la suivante :

	31.12.2013	31.12.2012
Investissements à forte liquidité (a)	765.682	754.660
Comptes courants et caisse	130.823	266.394
Total	896.506	1.021.054

- (a) Elle correspond aux dépôts bancaires dans différentes entités financières. Ces dépôts sont disponibles et liquidables, avec un jour de marge à partir de l'annulation.

Le montant des intérêts payés au cours de l'exercice 2013 pour les dépôts bancaires et comptes bancaires s'élève à 21.758 euros (voir rem. 12 c)

8.1.1) Prêts et postes à encaisser

La composition de ce point au 31 décembre 2013 et 2012 est la suivante :

	Solde au 31/12/2013		Solde au 31/12/2012	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Crédits pour opérations commerciales				
Clients entreprises du groupe (rem. 19)	-	1.926.323	-	1.595.305
Clients tiers	-	239.563	-	1.725.071
Débiteurs tiers	-	7.187	-	15.566
Débiteurs entreprises du groupe (rem. 19)	-	-	-	101.993
Avances au personnel	-	13.567	-	23.637
Total crédits pour opérations commerciales	-	2.186.641	-	3.461.572
Crédits pour opérations non commerciales				
Crédits et intérêts aux entreprises du groupe (rem. 19)	2.251.356	-	905.796	697.935
Compte courant avec entreprises du groupe (rem. 19)	-	429.510	-	134.158
Garanties et dépôts	19.476	350	26.241	1.568
Dividende à encaisser des entreprises du groupe	-	908.459	-	-
Total crédits pour opérations non commerciales	2.270.832	1.338.319	932.037	833.661
Total	2.270.832	3.524.960	932.037	4.295.233

Les soldes des clients tiers comprennent les soldes créditeurs pour les factures à confirmer suite aux ristournes négociées avec les clients les plus importants en termes de facturation. Au 31 décembre 2013, ce montant s'élève à 971.292 euros (1.543.676 euros au 31 décembre 2012).

Les soldes débiteurs commerciaux et autres comptes à encaisser comprennent les détériorations dues aux risques d'insolvabilité, conformément aux détails ci-après :

Détériorations	Solde au 31/12/2011	Correction de la valeur pour détérioration	Solde au 31/12/2012	Correction de la valeur pour détérioration	Application de la provision	Solde au 31/12/2013
Crédits pour opérations commerciales	(264.366)	(33.816)	(298.182)	(19.719)	36.401	(281.500)
Total	(264.366)	(33.816)	(298.182)	(19.719)	36.401	(281.500)

8.1.2) Classement par échéances

L'échéance des instruments financiers à long terme à la clôture de l'exercice 2013 est la suivante :

	2015	2016	2017	2018	Postérieureme nt	Total
Crédits aux entreprises du groupe à long terme	-	-	-	-	2.251.356	2.251.356
Investissements financiers	-	-	-	-	19.476	19.476
Intérêts sur crédits à des tiers	-	-	-	-	19.476	19.476
Total	-	-	-	-	2.270.832	2.270.832

L'échéance des instruments financiers à long terme à la clôture de l'exercice 2012 est la suivante :

	2014	2015	2016	2017	Postérieureme nt	Total
Crédits aux entreprises du groupe à long terme	-	-	-	-	905.796	905.796
Investissements financiers	-	-	-	-	26.241	26.241
Intérêts sur crédits à des tiers	-	-	-	-	26.241	26.241
Total	-	-	-	-	932.037	932.037

8.2) Passifs financiers

La ventilation des passifs financiers à long et à court terme au 31 décembre 2013 et 2012, est la suivante :

	Dettes avec des entités financières		Autres		Total	
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
Débets et postes à payer (Rem. 8.2.1)	4.468	3.045	3.912.882	3.385.572	3.917.350	3.388.617
Total	4.468	3.045	3.912.882	3.385.572	3.917.350	3.388.617

8.2.1) Débits et postes à payer

La ventilation au 31 décembre 2013 et 2012, est indiquée ci-après, en euros :

	Solde au 31/12/2013		Solde au 31/12/2012	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Pour opérations commerciales :				
Fournisseurs	-	2.026.895	-	2.606.600
Fournisseurs parties liées (Rem. 19)	-	297.364	-	416.360
Créditeurs	-	113.982	-	124.087
Autres dettes (1)	1.391.700	-	-	-
Total soldes pour opérations commerciales	1.391.700	2.438.241	-	3.147.048
Pour opérations non commerciales :				
Dettes avec entités financières	-	4.468	-	3.045
Compte courant avec entreprises du groupe (Rem.18)	-	-	-	-
Prêts et autres dettes	-	4.468	-	3.045
Postes en attente d'application	-	73.830	-	237.730
Avances de clients	-	9.111	-	794
Personnel (rémunérations en attente de paiement)	-	-	-	-
Dividende actif à payer	-	-	-	-
Total soldes pour opérations non commerciales	-	82.940	-	238.524
Total Débits et postes à payer	1.391.700	2.525.650	-	3.388.617

(1) Le montant des dettes à payer à long terme au 31 décembre 2013 correspond à la dette de

l'accord signé avec l'équipe de direction d'Antevenio Publicité (voir rem. 15), actualisé selon les critères financiers en fonction de la date prévue de paiement des obligations enregistrées (voir rem. 12.c).

8.2.2) Autres informations relatives aux passifs financiers

a) Classement par échéances

La ventilation des échéances des instruments financiers du passif à la clôture de l'exercice était la suivante :

	Échéance années						Total
	1	2	3	4	5	Plus de 5	
Dettes	4.468	-	-	-	-	-	4.468
Dettes avec des entités financières	4.468	-	-	-	-	-	4.468
Postes en attente d'application	-	-	-	-	-	-	-
Dettes avec des entreprises du groupe et associées	-	-	-	-	-	-	-
Créanciers commerciaux et autres comptes à payer	2.521.182	-	249.862	1.141.838	-	-	3.912.882
Fournisseurs	2.026.895	-	-	-	-	-	2.026.895
Fournisseurs, entreprises du groupe et associées	297.364	-	-	-	-	-	297.364
Créditeurs variés	113.982	-	-	-	-	-	113.982
Personnel	73.830	-	-	-	-	-	73.830
Avances de clients	9.111	-	-	-	-	-	9.111
Postes en cours d'application	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	249.862	1.141.838	-	-	1.391.700
Total	2.525.650	-	249.862	1.141.838	-	-	3.917.350

La ventilation des échéances des instruments financiers du passif à la clôture de l'exercice antérieur était la suivante :

	Échéance années						Total
	1	2	3	4	5	Plus de 5	
Dettes	3.045	-	-	-	-	-	3.045
Dettes avec des entités financières	3.045	-	-	-	-	-	3.045
Postes en attente d'application	-	-	-	-	-	-	-
Dettes avec des entreprises du groupe et associées	-	-	-	-	-	-	-
Créditeurs commerciaux et autres comptes à payer	3.385.572	-	-	-	-	-	3.385.572
Fournisseurs	2.606.600	-	-	-	-	-	2.606.600
Fournisseurs, entreprises du groupe et associées	416.360	-	-	-	-	-	416.360
Créditeurs variés	124.087	-	-	-	-	-	124.087
Personnel	237.730	-	-	-	-	-	237.730
Avances de clients	794	-	-	-	-	-	794
Postes en attente d'application	-	-	-	-	-	-	-
Total	3.388.617	-	-	-	-	-	3.388.617

8.3) Entreprises du groupe, multigroupe et associées

Les participations au 31 décembre 2013 dans des entreprises du groupe, multigroupe et associées sont décrites ci-après :

	% Part. Directe	% Part. Indirec.	% Droits. Vote Direct	% Droits Vote Indirec.	Valeur de l'investis.	Montant de la provi. Pour détérioration	Valeur nette dans les livres de la particip.
Entreprises du groupe							
Europemission S.L	49,68	-	49,68	-	1.520	(627)	893
Antevenio S.R.L. (Unipersonnelle)(**)	100	-	100	-	5.027.487	-	5.027.487
Mamvo Performance S.L. (Unipersonnelle) (*)	100	-	100	-	1.577.382	(1.347.905)	229.477
Marketing Manager Servicios de Marketing S.L. (Unipersonnelle) (**)	100	-	100	-	199.932	-	199.932
Antevenio Mexico SA de CV	100	-	100	-	1.908	-	1.908
Dialogo Media S.L.(Unipersonnelle) (**)	100	-	100	-	27.437	-	27.437
Codigo Barras Network SLU (**)	100	-	100	-	1.845.385	(1.700.000)	145.385
Antevenio Francia, S.R.L. (Unipersonnelle)	100	-	100	-	2.000	-	2.000
Antevenio LTD	50	-	50	-	243.470	-	243.470
Antevenio Publicite SARL (**)	100	-	100	-	1.587.730	-	1.587.730
Antevenio Rich & Reach S.L. (Unipersonnelle) (**)	100,00	-	100	-	3.000	-	3.000
					10.517.251	(3.048.532)	7.468.719

(*) Sociétés soumises à audit

(**) Sociétés dans lesquelles des procédures de révision limitées ont eu lieu.

Aucune des Sociétés dans lesquelles une participation est réalisée ne cotise en bourse.

Les participations au 31 décembre 2012 dans des entreprises du groupe, multigroupe et associées sont décrites ci-après :

	% Part. Directe	% Part. Indirec.	% Droits Vote Direct	% Droits Vote Indirec.	Valeur de l'investis.	Montant de la Provision pour détérioration	Valeur nette dans les livres de la particip.
Entreprises du groupe							
Europermision S.L	49,68	-	49,68	-	1.520	(627)	893
Antevenio S.R.L. (Unipersonnelle)(*)	100,00	-	100,00	-	5.027.487	-	5.027.487
Mamvo Performance, S.L. (Unipersonnelle) (*)	100,00	-	100,00	-	1.577.382	-	1.577.382
Marketing Manager Servicios de Marketing S.L. (Unipersonnelle)	100,00	-	100,00	-	199.932	-	199.932
Antevenio Mexico SA de CV Dialogo Media S.L. (Unipersonnelle) (**)	60,00	-	60,00	-	1.908	-	1.908
Codigo Barras Network SLU (**)	100,00	-	100,00	-	27.437	-	27.437
Antevenio France S.R.L. (Unipersonnelle)	100,00	-	100,00	-	1.845.385	-	1.845.385
Antevenio LTD	51,00	-	51,00	-	2.000	-	2.000
Antevenio Publicite SARL	100,00	-	100,00	-	6.339	-	6.339
					40.000	-	40.000
					8.729.390	(627)	8.728.763

Aucune des Sociétés dans lesquelles une participation est réalisée ne cote en bourse.

Le résumé des capitaux propres, ainsi que l'objet et le siège social des Sociétés dans lesquelles une participation est réalisée et qui constituent la consolidation au 31 décembre 2013 est décrit ci-après, en euros :

	Date dernier bilan Disp.	Capital Social	Réserves	Résultats négatifs exercices antérieurs	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Europermision S.L.	31/12/2013	3.060	-	(2.205)	-	855
Antevenio S.R.L. (Unipersonnelle)	31/12/2013	10.000	3.525.173	-	242.968	3.778.141
Mamvo Performance S.L. (Unipersonnelle)	31/12/2013	33.967	2.913.776	(1.003.416)	(460.767)	1.483.561
Marketing Manager Servicios de Marketing S.L. (Unipersonal)	31/12/2013	99.800	-	(79.207)	103.375	123.969
Antevenio Mexico	31/12/2013	4.537	(422)	(74.992)	(58.446)	(129.324)
Dialogo Media S.L. (Unipersonnelle).	31/12/2013	3.010	187.543	(16.190)	(480.179)	(305.817)
Código de barras Network S.L. (Unipersonnelle)	31/12/2013	4.639	730.055	(1.927)	(751.368)	(18.601)
Antevenio Francia S.R.L. (Unipersonnelle)	31/12/2013	2.000	-	(644.631)	(99.984)	(742.615)
Antevenio LTD.	31/12/2013	59.812	426.437	(381.810)	(650.206)	(545.767)
Antevenio Publicite SARL	31/12/2013	1.078.415	-	(2.191.014)	(389.070)	(1.501.669)
Antevenio Rich & Reach S.L. (Unipersonnelle)	31/12/2013	3.000	-	-	(26.240)	(23.240)

Les administrateurs considèrent que la valeur des participations dans les Sociétés dépendantes au 31 décembre 2013 est récupérable et n'est pas détériorée, en tenant compte de l'estimation de sa participation aux flux de trésorerie dont on prévoit la génération par les entreprises dans lesquelles une participation est réalisée, en provenance des activités ordinaires. Les hypothèses sur lesquelles la direction s'est appuyée pour ses projections de flux de trésorerie,

en vue de soutenir la valeur récupérable des investissements étaient :

- Des flux de trésorerie ont été prévus sur 5 ans sur la base des plans d'affaires prévus par le direction de la Société.
- Le taux de croissance utilisé pour les années suivantes a été calculé en fonction de chaque entreprise et de chaque marché géographique.
- Le taux de décompte appliqué a été d'environ 15,5 %.

L'objet et le siège social des sociétés dans lesquelles une participation est réalisée sont décrits ci-après :

Europermision S.L. Son objet social consiste au développement et à la commercialisation de bases de données à des fins commerciales. Son siège social se trouve à C/Marqués de Riscal, 11, Madrid.

Mamvo Performance S.L. (unipersonnelle). Lors de l'assemblée générale des actionnaires du 1 décembre 2011, l'associé unique de la Société a approuvé le changement de raison de Centrocom Cyber S.L.U à Mamvo Performance S.L.U. Son objet social consiste en la publicité en ligne et le marketing direct pour la génération de contacts utiles. Son siège social se trouve à C/Marqués de Riscal, 11, Madrid.

Ladite Société modifie sa raison sociale par un acte en date du 28 décembre 2011.

Marketing Manager Servicios de Marketing S.L. (unipersonnelle). Son objet social consiste au conseil aux entreprises en lien avec la communication commerciale. Son siège social se trouve à C/Marqués de Riscal, 11. Madrid.

Antevenio S.R.L. (unipersonnelle). Son objet social consiste en la publicité en ligne et le marketing sur internet. Son siège social se trouve à Viale Abruzzi 13/A20131. Milan (Italie)

Dialogo Media S.L. (unipersonnelle), antérieurement appelée **Antevenio Mobile S.L.U.** Son objet social consiste en la prestation de services publicitaires et l'exploitation publicitaire en ligne et le commerce électronique par le biais de moyens télématiques.

Ladite Société modifie sa raison sociale par un acte en date du 19 janvier 2011.

Código Barras Networks S.L. (unipersonnelle). Son objet social est la commercialisation d'espaces publicitaires sur les sites de recherche de produits, comparateurs de prix et vitrines contextuelles, que la Société créé, gère et actualise sur Internet. Son siège social se trouve à Avenida Pedralbes, 36, Barcelona.

Antevenio France S.R.L. (unipersonnelle). Son objet social consiste en la prestation de services publicitaires et promotionnels sur internet, l'étude, la diffusion et la prestation de services dans le secteur de la publicité et du marketing sur internet. Son siège social se trouve à 120, Av. Du General Leclerc, Paris, France.

Antevenio LTD. Son objet social consiste en la prestation de services publicitaires et promotionnels sur internet, l'étude, la diffusion et la prestation de services dans le secteur de la publicité et du marketing sur internet. Son siège social se trouve à King Street, Hammersmith, Londres, Royaume-Uni.

Antevenio LTD a été constituée au cours de l'exercice 2010.

Antevenio México S.A. de CV. Son objet social consiste en la prestation d'autres services de publicité.

Antevenio Publicite SARL, antérieurement appelée Clash Media SARL. Son objet social consiste en la prestation de services publicitaires et promotionnels sur internet, l'étude, la diffusion et la prestation de services dans le secteur de la publicité et du marketing sur internet. Son siège social se trouve à 32 Rue de Londres, 75009 Paris

Les acquisitions de participations réalisées au cours de l'exercice 2012 sont les suivantes :

Antevenio Rich & Reach S.L. (unipersonnelle). Son objet social consiste en la prestation de services sur internet, en particulier dans le domaine de la publicité en ligne. Son siège social se trouve à C/Marqués de Riscal, 11. Madrid.

La Société a été constituée au cours de l'exercice 2013.

La ventilation des corrections de valeurs pour détériorations, ainsi que les dotations et reprises effectuée au cours de l'exercice, est la suivante :

Société	Coût investissement	Corrections pour détérioration au 31/12/2012	Dotations	Reprises	Corrections pour détérioration au 31/12/2013	Valeur nette au 31/12/2013
Entreprises du groupe :						
Europemission S.L	1.520	(627)	-	-	(627)	893
Antevenio S.R.L.U	5.027.487	-	-	-	-	5.027.487
Mamvo Performance S.L.U.	1.577.382	-	(1.347.905)	-	(1.347.905)	229.477
Marketing Manager Servicios de Marketing S.L.U	199.932	-	-	-	-	199.932
Antevenio Mexico	1.908	-	-	-	-	1.908
Dialogo Media S.L.U	27.437	-	-	-	-	27.437
Código Barras S.L.U	1.845.385	-	(1.700.000)	-	(1.700.000)	145.385
Antevenio Francia S.R.L.U	2.000	-	-	-	-	2.000
Antevenio LTD	243.470	-	-	-	-	243.470
Antevenio Publicite SARL	87.730	-	-	1.500.000	-	1.587.730
Antevenio Rich & Reach	3.000	-	-	-	-	3.000
	9.017.251	(627)	(3.047.905)	1.500.000	(3.048.532)	7.468.719

8.4) Information sur la nature et le niveau de risques liés aux instruments financiers

8.4.1) Risque de crédit

Les principaux actifs financiers de la Société sont les soldes de caisse, la trésorerie et les crédits aux entreprises du groupe, les débiteurs commerciaux et les autres comptes à encaisser, et les investissements, qui représentent l'exposition maximale de la Société au risque de crédit en lien avec les actifs financiers.

Le risque de crédit de la Société est principalement attribué à ses dettes commerciales et à la récupérabilité des crédits avec les entreprises du groupe. Les montants se reflètent dans le bilan de situation net de provisions pour insolvabilité, estimés par la direction de la Société en fonction de l'expérience des exercices antérieurs et de leur évaluation de l'environnement économique actuel.

8.4.2) Exposition au risque de liquidité

La Société maintient une politique de liquidité qui consiste à conserver les soldes des comptes disponibles en vue de garantir les paiements dérivés de la réalisation de l'activité elle-même.

8.4.3) Risque de taux de change

La Société n'est pas exposée à un risque significatif de taux de change et elle ne réalise pas d'opérations avec des instruments financiers de couverture.

8.5) Fonds propres

8.5.1) Capital social

Au 31 décembre 2013, ainsi qu'au 31 décembre 2012, le capital social est représenté par 4.207.495 actions de 0,055 euros nominales chacune, totalement souscrites et libérées. Ces actions bénéficient des mêmes droits politiques et économiques.

La composition de l'actionnariat au 31 décembre 2013, est la suivante :

	Nbre participations	% Participation
Alba Participaciones S.A.	787.222	18,71
Aliada Investment BV	848.976	20,18
Joshua David Novick	500.166	11,89
Inversiones y Servicios Publicitarios S.A.	572.333	13,60
Autres	878.079	20,87
Nextstage	620.719	14,75
Total	4.207.495	100

8.5.2) Réserves

La ventilation des réserves est la suivante :

	2013	2012
Réserve légale	46.282	46.282
Réserves volontaires	3.315.098	3.004.637
Prime d'émission des actions	8.189.787	8.189.787
Total	11.551.168	11.240.707

a) Réserve légale

La réserve légale est plafonnée quant à son utilisation, en fonction de diverses dispositions légales. Conformément à la loi sur les Sociétés de capitaux, elle doit être prévue par les Sociétés commerciales qui, sous cette forme juridique, obtiennent des bénéfices, à hauteur de 10 % de ceux-ci, jusqu'à ce que le fonds de réserve constitué atteigne un cinquième du capital social souscrit. La réserve légale est destinée à la compensation de pertes ou l'augmentation du capital pour la partie qui dépasse de 10 % le capital déjà augmenté, ainsi que sa répartition aux actionnaires en cas de liquidation. Au 31 décembre 2013, la réserve légale était prévue dans son intégralité.

b) Dividendes

Au 31 décembre 2012 et 2013, aucune répartition de dividendes n'a été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire et universelle des actionnaires.

c) Prime d'émission

Cette réserve fait suite à l'augmentation du capital de l'exercice 2007. Elle est soumise aux mêmes plafonds et peut couvrir les mêmes besoins que les réserves volontaires y compris sa conversion en capital social.

d) Actions propres

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société dominante a convenu, en date du 27 juin 2012, d'autoriser l'acquisition de 10 % minimum du capital social en actions propres à un prix minimum de 3 euros par action et à un prix maximum de 15 euros par action ; l'autorisation a été attribuée pour une période de 18 mois à compter du moment de l'accord.

En vertu dudit accord au cours de l'exercice 2012, la Société possède 8.348 actions propres qui représentent 0,19 % du capital social. Le montant total que représentent ces actions s'élève à 43.870 euros. L'autorisation attribuée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société dominante pour l'acquisition des actions propres visait principalement à attribuer à deux directeurs de celle-ci 37.500 actions de la Société, suite au plan de rémunérations approuvé le 19 avril 2010 par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

Au cours de l'exercice 2012, ce plan de rémunérations a permis à deux directeurs stratégiques de la société de recevoir 37.500 actions de la Société.

Le mouvement au cours de l'exercice 2012 était le suivant :

Valeur	Solde 31.12.2011		Entrées		Sorties		Solde 31.12.2012	
	Nbre d'actions	Coût moyen	Nbre d'actions	Coût	Nbre d'actions	Coût moyen	Nbre d'actions	Coût moyen
Antevenio S.A.	26.317	142.846	19.531	101.649	(37.500)	(200.625)	8.348	43.870
	26.317	142.846	19.531	101.649	(37.500)	(200.625)	8.348	43.870

REMARQUE 9. INFORMATION SUR LES REPORTS DE PAIEMENTS EFFECTUÉS AUX FOURNISSEURS. TROISIÈME DISPOSITION SUPPLÉMENTAIRE. “DEVOIR D’INFORMATION” DE LA LOI 15/2010, DU 5 JUILLET

Conformément aux indications de la troisième disposition supplémentaire, Devoir d'information de la loi 15/2010 du 5 juillet, qui modifie la loi 3/2004, du 29 décembre, établissant des mesures de lutte contre les retards de paiement des opérations commerciales, les points suivants sont fournis :

	Paiements réalisés et en attente de paiement à la date de clôture de l'exercice 2013		Paiements réalisés et en attente de paiement à la date de clôture de l'exercice 2012	
	Montant	%	Montant	%
Dans la période maximum légale	4.352.940	100%	5.307.756	100%
Autres			-	
Total paiements de l'exercice	4.352.940	100%	5.307.756	100%
PMP paiements (jours dépassement)	-	0,00%	-	0,00%
Reports qui, à la date de clôture, dépassent la période maximum légale	-	0,00%	-	0,00%

REMARQUE 10. DEVISE ÉTRANGÈRE

Le montant des différences de change reconnues dans le résultat de l'exercice actuel est le suivant :

Différences de change	2013
Différences positives de change :	
Réalisées au cours de l'exercice	19.643
Différences négatives de change :	
Réalisées au cours de l'exercice	(46.626)
Total	(26.984)

Le montant des différences de change reconnues dans le résultat de l'exercice antérieur est le suivant, en euros :

Différences de change	2012
Différences positives de change :	
Réalisées au cours de l'exercice	56.061
Différences négatives de change :	
Réalisées au cours de l'exercice	(60.312)
Total	(4.252)

REMARQUE 11. SITUATION FISCALE

La ventilation des soldes maintenus auprès des administrations publiques au 31 décembre 2013 et 2012 est la suivante, en euros :

	31/12/2013		31/12/2012	
	À encaisser	À payer	À encaisser	À payer
Non courant :				
Courant :				
Impôt sur la valeur ajoutée	-	146.125	15.824	-
Retenues et paiements au compte de l'impôt sur les sociétés	-	-	-	130.852
Trésor public, débiteur remboursement d'impôts	23.224			
Trésor public, crédeur pour c/f	-	6.208	-	-
TP, crédeurs pour retenues pratiquées	-	21.002	-	42.906
Impôt sur les sociétés	-	40.119	12.198	-
Organismes de la sécurité sociale	-	10.638	-	33.861
	23.224	224.092	28.022	207.619

Impôt sur les bénéfices

Le rapprochement du montant net des recettes et dépenses de l'exercice avec la base imposable de l'impôt sur les bénéfices est le suivant :

Résultat de l'exercice (après impôts)			
	<i>Hausse</i>	<i>Baisse</i>	<i>Effet net</i>
Impôt sur les sociétés	42.903	-	42.903
Différences permanentes	3.070.140	-	3.070.140
Différences temporaires	-	-	-
Origine exercices antérieurs	-	-	-
Origine exercice actuel	45.183		45.183
Exemption pour double imposition internationale (art. 21 TRLIS)	-	(1.500.000)	(1.500.000)
Base imposable (résultat fiscal)	-	-	64.491
Impôt brut à 30 %			-
Revenu net imposable			-
Retentions et paiements de l'acompte			(11.509)
Contribution (1)			(11.509)

(1) La Société est soumise au régime de consolidation fiscale pour l'impôt sur les Sociétés et la contribution à rembourser reflète le montant des retenues prises en charge par la Société et les autres Sociétés du groupe fiscal.

Autres informations fiscales

En date du 27 février 2012, des vérifications et enquêtes ont débuté par le Trésor public quant au bénéfice fiscal appliqué avec déductions des activités d'exportations sur l'impôt sur les bénéfices de l'exercice 2007 de la Société dominante.

En ce qui concerne cette inspection, en date du 26 février 2013, les organes d'inspection de l'AEAT ont notifié à la Société dominante les accords de liquidation relatifs à l'inspection débutée le 8 février 2012 pour le concept d'impôt sur les Sociétés de l'exercice 2007 et élargi, de manière partielle, le 28 août 2012, uniquement le concept de déduction pour les activités d'exportation des exercices 2008 à 2011.

Les liquidations définitives supposent un montant à payer par la Société de 39.068 euros avec des intérêts de retard de 6.985 euros. Concernant l'exercice 2007, le résultat de la liquidation suppose un montant à rembourser en faveur de la Société pour un montant de 3.150 euros. La Société a présenté un recours par devant le Tribunal économique administratif, qui ne s'est pas prononcé en date du 31 décembre 2013.

Conformément à la législation en vigueur, les impôts ne peuvent pas être considérés comme liquidés définitivement jusqu'à ce que les déclarations présentées aient été inspectées par les autorités fiscales ou après le délai de prescription de quatre ans. Sauf indications aux paragraphes antérieurs en ce qui concerne l'inspection des déductions pour les activités d'exportation, au moment de la clôture de l'exercice 2013, la Société doit soumettre à inspection les exercices 2009 et suivants de l'impôt sur les sociétés et les exercices 2010 et suivants pour les autres impôts qui lui sont applicables. Les liquidations des impôts mentionnés sont considérées comme appropriées et par conséquent, même en cas d'écart suggéré dans l'interprétation de la norme en vigueur pour le traitement fiscal attribué aux opérations, les éventuels passifs qui en résulteraient, s'ils sont confirmés, elles n'auront pas un impact significatif sur les comptes annuels joints.

REMARQUE 12. RECETTES ET DÉPENSES**a) Approvisionnements**

La composition de ce point au compte des Pertes et profits joint est la suivante :

Coût de ventes	2013	2012
Coût de ventes		
Coût de ventes	(2.158.426)	(6.043.783)
Consommation de matières premières et autres consommables		
Total approvisionnements	(2.158.426)	(6.043.783)

b) Charges sociales

La composition de ce point des comptes de Pertes et profits joints est la suivante :

Charges sociales	2013	2012
Sécurité sociale à la charge de la société	(240.875)	(327.117)
Autres dépenses sociales	(44.436)	(56.606)
Charges sociales	(285.311)	(383.723)

c) Résultats financiers

La ventilation des recettes et dépenses financières pour intérêts est la suivante :

Dépenses financières	2013	2012
Dépenses :	(22.437)	(31.414)
Pour dettes envers des tiers	(22.437)	(31.414)
	(22.437)	(31.414)

REMARQUE 13. PROVISIONS ET RISQUES**13.1) Provisions**

La ventilation et le mouvement des provisions au cours de l'exercice, est la suivante :

Type de provision	Solde au 31/12/2011	Ajust. Pour actualisation	Applications ou dépassements	Transferts	Solde au 31/12/2012	Dotations	Ajust. Pour actualisation	Applications ou dépassements	Solde au 31/12/2013
Long terme :									
Autres respons.	11.132	-	-	-	11.132	-	-	(11.132)	-
	11.132	-	-	-	11.132	-	-	(11.132)	-

REMARQUE 14. INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT

La Société ne possède pas d'actifs et n'a pas subi de dépenses destinées à la réduction de l'impact sur l'environnement et la protection et l'amélioration de l'environnement. De même, la Société n'a pas enregistré de provisions pour couvrir les risques et dépenses en lien avec l'environnement pour la protection et l'amélioration de l'environnement.

REMARQUE 15. COMBINAISONS D'AFFAIRES

En date du 1^{er} août 2012, la Société a acquis 100 % de la participation au capital social d'Antevenio Publicite SARL, antérieurement appelée Clash Media SARL, société domiciliée en France. De plus, un logiciel appelé swordtail lui appartenant a été acheté.

Comme conditions préalable à l'exécution du Master Agreement, (contrat d'achat/vente de Clash Media par Antevenio S.A.), un accord a été signé entre Antevenio et l'équipe de direction en date du 31 juillet 2012, modifié par un autre accord signé le 31 octobre 2013.

Dans ce dernier accord avec l'équipe de direction, les directeurs ont reçu certains droits dont l'exécution est prise en charge par Antevenio S.A., soumis à la permanence de l'équipe de direction chez Clash Media au cours des exercices 2013 à 2017, et pour laquelle l'équipe de direction obtiendra 12 % de la valeur de la Société en titres ou moyens équivalents référencés sur la valeur des participations, aux termes décrits ci-après.

En juin 2016, l'équipe de direction percevra, en titres ou moyens équivalents, 30 % de la valeur obtenue de la multiplication par 10 du résultat net de l'exercice 2015 pour les 12 % fixés antérieurement.

De plus, en juin 2017, l'équipe de direction percevra, en titres ou moyens équivalents, les 70 % restant de la valeur obtenue de la multiplication par 10 du résultat net de l'exercice 2016 pour les 12 % fixés antérieurement.

Le montant maximum à payer sera plafonné à 1.500.000 euros.

Au 31 décembre 2013, la Société a enregistré le plafond maximum de l'engagement futur de paiement avec le coût le plus élevé d'investissement, le respect des conditions établies dans l'accord signé étant entendu.

REMARQUE 16. TRANSACTIONS AVEC PAIEMENTS BASÉS SUR LES INSTRUMENTS DU PATRIMOINE.

L'assemblée générale des actionnaires a convenu d'un plan d'options sur actions en accordant 150.000 options sur actions de la Société (3,56% du capital). Chaque option donne droit à son titulaire à acquérir une action.

La période de validité pour l'exercice des options était de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'au 1^{er} juin 2013. À la date de fin, aucun bénéficiaire n'avait exercé son droit au plan d'options sur les actions.

REMARQUE 17. CAUTIONS ET GARANTIES

Au 31 décembre 2013, la Société a présenté des cautions à des entités bancaires et organismes publics selon les détails suivants :

Cautions	2013	2012
Location des bureaux principaux	41.964	43.806
Caution pour risques définis	-	-
Total	41.964	43.806

REMARQUE 18. FAIT POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Après le 31 décembre 2013, aucun fait important ne s'est produit ayant un impact sur les comptes annuels de la Société à ladite date.

REMARQUE 19. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES**19.1) Soldes entre parties liées**

La ventilation des soldes avec les parties liées au 31 décembre 2013 est indiquée ci-après, en euros :

SOLDES ENTRE PARTIES LIÉES	Mamvo Performance S.L.U	Europerrmission	Marketing Manager S.L.U	Código de Barras Network	Dialogo Media S.L.U	Antevenio Francia S.R.L.U	Antevenio LTD	Antevenio México	Antevenio Argentina S.R.L	Antevenio Italia S.R.L.U.	Antevenio Publicite SARL	Antevenio Rich & Reach S.L.U.	Total
A) ACTIF NON COURANT	-	-	-	-	-	262.000	623.560	-	-	-	1.365.796	-	2.251.356
1. Investissements dans des entreprises du groupe à long terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
a) Crédits aux entreprises (1)	-	-	-	-	-	262.000	623.560	-	-	-	1.365.796	-	2.251.356
Total Non courant	-	-	-	-	-	262.000	623.560	-	-	-	1.365.796	-	2.251.356
B) ACTIF COURANT	568.729	31.464	124.642	51.171	136.087	205.054	11.266	212.544	222.335	1.007.251	247.849	438.812	3.257.205
1. Débiteurs commerciaux et autres comptes à encaisser	276.098	29.318	119.738	41.119	103.474	169.675	11.266	212.544	222.335	98.792	247.849	387.037	1.919.245
a) Clients pour ventes et prestation de service à court terme	276.098	29.318	119.738	41.119	103.474	169.675	11.266	212.544	222.335	98.792	247.849	387.037	1.919.245
2. Investissements dans des entreprises du groupe à court terme	292.630	2.147	4.905	10.052	32.613	35.379	-	-	-	908.459	-	51.775	1.337.960
a) Crédits aux entreprises.(2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
b) Compte courant	292.630	2.147	4.905	10.052	32.613	35.379	-	-	-	-	-	51.775	429.501
c) Dividende à encaisser	-	-	-	-	-	-	-	-	-	908.459	-	-	908.459
C) PASSIF COURANT	-	(46.431)	-	-	-	-	-	(243.828)	(7.105)	-	-	-	(297.364)
1. Dettes avec des entreprises du groupe et associées à court terme	-	(46.431)	-	-	-	-	-	(243.828)	(7.105)	-	-	-	(297.364)
2. Crédoeurs commerciaux et autres comptes à payer	-	(46.431)	-	-	-	-	-	(243.828)	(7.105)	-	-	-	(297.364)
a) Fournisseurs à court terme	-	(46.431)	-	-	-	-	-	(243.828)	(7.105)	-	-	-	(297.364)
b) Crédoeurs variés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total courant	568.729	(14.967)	124.642	51.171	136.087	205.054	11.266	(31.284)	215.231	1.007.251	247.849	438.812	2.959.840

(1) Concerne principalement le crédit de participation accordé par la Société à Antevenio Publicité le 31 août 2012, avec un plafond de 1.500.000 euros, son échéance étant au 31 août 2018, le taux d'intérêt étant convenu en fonction de l'obtention de résultats par l'emprunteur

(2) Renouvellements tacites annuellement.

La ventilation des soldes avec les parties liées au 31 décembre 2012 est indiquée ci-après, en euros :

SOLDES ENTRE PARTIES LIÉES	Mamvo Performance S.L.U	Europermis sion	Marketing Manager S.L.U	Código de Barras Network S.L.U.	Dialogo Media S.L.U	Antevenio France S.R.L.U	Antevenio LTD	Antevenio México	Antevenio Argentine S.R.L	Antevenio Italia S.R.L.U.	Antevenio Publicite SARL	Total
A) ACTIF NON COURANT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	905.796	905.796
1. Investissements dans des entreprises du groupe à long terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	905.796	905.796
a) Crédits aux entreprises (1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	905.796	905.796
Total Non courant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	905.796	905.796
B) ACTIF COURANT	384.851	29.318	166.858	40.289	425.402	450.054	266.960	98.109	170.613	473.414	23.523	2.529.391
1. Débiteurs commerciaux et autres comptes à encaisser	284.072	29.318	90.473	40.289	313.402	169.675	4.410	98.109	170.613	473.414	23.523	1.697.298
a) Clients pour ventes et prestations de services à court terme	284.072	29.318	90.473	40.289	313.402	169.675	4.410	98.109	68.619	473.414	23.523	1.595.305
b) Débiteurs entreprises du groupe	-	-	-	-	-	-	-	-	101.993	-	-	101.993
2. Investissements dans des entreprises du groupe à court terme	100.779	-	76.386	-	112.000	280.379	262.550	-	-	-	-	832.093
a) Crédits aux entreprises.(2)	-	-	76.386	-	112.000	247.000	262.550	-	-	-	-	697.935
c) Compte courant	100.779	-	-	-	-	33.379	-	-	-	-	-	134.158
C) PASSIF COURANT	(93.615)	(46.431)	-	(98.392)	(1.605)	-	-	(168.157)	(8.160)	-	-	(416.360)
1. Dettes avec des entreprises du groupe et associées à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2. Crédoeurs commerciaux et autres comptes à payer	(93.615)	(46.431)	-	(98.392)	(1.605)	-	-	(168.157)	(8.160)	-	-	(416.360)
a) Fournisseurs à court terme	(93.615)	(46.431)	-	(98.392)	(1.605)	-	-	(168.157)	(8.160)	-	-	(416.360)
b) Crédoeurs variés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total courant	291.236	(17.114)	166.858	(58.103)	423.797	450.054	266.960	(70.047)	162.452,84	473.414,00	23.523,10	2.113.030,78

(1) Renouvellements tacites annuellement.

(2) Crédit de participation accordé par la Société le 31 août de 2012, avec un plafond de 1.500.000 euros, son échéance étant au 31 août 2018, le taux d'intérêt étant convenu en fonction de l'obtention de résultats par l'emprunteur

Le montant des transactions réalisées au cours de l'exercice 2013 incluses dans le compte des Pertes et profits joint est détaillé ci-après, en euros :

Transactions réalisées	Services reçus	Services prêtés	Dividende reçu	Intérêts versés	Intérêts payés
Mamvo Performance S.L.U.	(383.033)	8.595		-	-
Europmission S.L.	-	-		-	-
Marketing Manager	(101.832)	93.149		327	-
Código de barras Networks	(71.552)	70.101		-	-
Dialogo Media S.L.U.	(225.771)	762.399		4.274	-
Antevenio Francia	-	-		-	-
Antevenio LTD	(21.287)	11.266		11.958	-
Antevenio Argentina	-	59.777		-	-
Antevenio Italia	-	530.392	1.500.000	-	-
Antevenio México	(346.899)	47.663		-	-
Antevenio Publicite	-	224.326		-	-
Antevenio Rich & Reach	-	504.496		-	-
	(1.150.374)	2.312.165	1.500.000	16.559	-

Le montant des transactions réalisées au cours de l'exercice 2012 incluses dans le compte des Pertes et profits joint est détaillé ci-après, en euros :

Transactions réalisées	Services reçus	Services prêtés	Intérêts versés	Intérêts payés
Mamvo Performance S.L.U.	1.357.070	485.100	-	-
Europmission S.L.	-	-	-	-
Marketing Manager	17.828	84.732	2.873	-
Código de barras Networks	428.319	69.921	-	-
Dialogo Media S.L.U.	384.384	542.244	17.323	-
Antevenio France	-	89.071	-	-
Antevenio LTD	15.905	4.599	11.991	-
Antevenio Argentine	3.450	-	-	-
Antevenio Italia	-	869.766	-	-
Antevenio México	609.557	149.797	-	-
Antevenio Publicite	-	23.523	-	-
	2.816.513	2.318.752	32.187	-

19.2) Soldes et transactions avec les administrations et la direction

Les montants reçus par le Conseil d'administration au cours de l'exercice 2013 et par le personnel de la direction sont décrits ci-après :

Salaires du conseil d'administration	2013	2012
Rémunérations et salaires	281.400	272.400
Autres rémunérations	-	-
	281.400	272.400

Les membres qui sont classés comme la Haute Direction sont, à leur tour, les membres du Conseil d'Administration.

De plus, dans le plan des rémunérations approuvé au cours de l'exercice 2010, et décrit dans la remarque 16, l'un des membres du conseil d'administration a perçu 18.750 actions de la Société dominante au cours de l'exercice 2012.

Au 31 décembre 2013 et 2012, il n'existait aucun engagement pour les compléments de retraites, cautions ou garanties accordées à l'organe d'administration, ni avances ou crédits accordés à celui-ci.

Autres informations concernant le conseil d'administration

En application de la loi sur les sociétés de capitaux, le détail des participations dans d'autres sociétés ayant un objet social identique, analogue ou complémentaire et appartenant aux membres de l'organe d'administration, est le suivant :

Titulaire	Société avec participation	% Part.	Poste
D. Joshua David Novick	Antevenio Services (it)	-	Conseiller
	Antevenio Mexico SA de CV	-	Président du conseil
	Codigo Barras Networks S.L.	-	Administrateur unique
	Antevenio S.R.L. (it)	-	Conseiller
	Europemission S.L.	-	Conseiller
	Marketing Manager de Servicios de Marketing S.L.	-	Administrateur commun
D. Pablo Pérez García Villoslada	Antevenio Services(it)	-	Conseiller
	Europemission S.L.	-	Conseiller
	Antevenio S.R.L. (fr)	-	Administrateur
	Antevenio Publicité	-	Administrateur
	Antevenio S.R.L. (it)	-	Conseiller
	Marketing Manager de Servicios de Marketing S.L.	-	Administrateur commun
D. David Rodés	Digital Spain S.L.	-	Administrateur unique
	Dglt SA de CV	-	Administrateur unique
	Digilant Marketing	-	Administrateur unique
	ISP	-	Directeur général

De plus, et en accord avec la loi sur les sociétés de capitaux mentionnée antérieurement, les membres de l'organe d'administration n'ont réalisé aucune activité pour son propre compte ou le compte d'un tiers, avec la Société, qui pourrait être considérée autre que les affaires ordinaires qui ont été réalisées dans les conditions normales du marché.

Les personnes liées aux membres du conseil d'administration conformément à l'article 231 du décret royal 1/2010, n'occupent aucun poste, fonction et ne possèdent aucune participation actionnariale dans aucune Société ayant un objet social identique, analogue ou complémentaire à cette société.

REMARQUE 20. AUTRES INFORMATIONS

Le nombre moyen de personnes employées au cours de l'exercice 2013, réparti par genre et catégorie, est le suivant :

Nbre moyen d'employés	2013		
	Hommes	Femmes	Total
Administration	2,00	4,83	6,83
Commercial	2,83	4,25	7,08
Direction	2,75	-	2,75
Marketing	0,25	-	0,25
Production	1,92	4,75	6,67
Technique	1,00	-	1,00
Total	10,75	13,83	24,58

Le nombre moyen de personnes employées au cours de l'exercice 2012, réparti par genre et catégorie, est le suivant :

Nbre moyen d'employés	2012		
	Hommes	Femmes	Total
Administration	2,00	5,00	7,00
Commercial	7,17	5,00	12,17
Direction	2,72	-	2,72
Production	1,96	7,50	9,46
Technique	1,00	-	1,00
Total	14,85	17,50	32,35

Le nombre de personnes employées au 31 décembre 2013, réparti par genre et catégorie, est le suivant :

Nbre d'employés au 31.12.2013	2013		
	Hommes	Femmes	Total
Administration	2	4	6
Direction	2	-	2
Marketing	1	-	1
Technique	1	-	1
Total	6	4	10

Le nombre de personnes employées au 31 décembre 2012, réparti par genre et catégorie, est le suivant :

Nbre d'employés au 31.12.2012	2012		
	Hommes	Femmes	Total
Administration	2	5	7
Commercial	6	5	11
Direction	2	-	2
Production	3	7	10
Technique	1	-	1
Total	14	17	31

Le montant des honoraires facturés pour les services d'audit des comptes annuels individuels correspondant à l'exercice qui s'est achevé au 31 décembre 2013 s'est élevé à 13.000 euros (pour l'exercice 2012 : 14.000 euros).

REMARQUE 21. INFORMATION SEGMENTÉE

La répartition du montant net du chiffre d'affaires correspondant aux activités ordinaires de la Société, par catégories d'activités, est présentée ci-après :

Description de l'activité	31/12/2013		31/12/2012	
	Euros	%	Euros	%
Marketing et publicité en ligne	5.213.197	100	10.408.030	100
Total	5.213.197	100	10.408.030	100

ANTEVENIO S.A.

RAPPORT DE GESTION CORRESPONDANT À L'EXERCICE 2013

ANTEVENIO S.A.

RAPPORT DE GESTION CORRESPONDANT À L'EXERCICE 2013

Messieurs les actionnaires,

Exercice 2013

SITUATION DES ACTIVITÉS ET RÉSULTATS D'ANTEVENIO S.A. AU COURS DE L'EXERCICE CLÔTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013

1. Chiffre d'affaires et résultats d'Antevenio S.A. pour l'exercice 2013

Au cours de l'exercice 2013, le chiffre d'affaires était de 5,2 millions d'euros ce qui suppose une augmentation de 50 % par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice 2012 (10,4 millions d'euros).

Ceci est dû au fait que, en date du 1^{er} juillet, toutes les activités réalisées comme réseau publicitaire exclusiviste ont été transférées à Antevenio Rich & Reach S.L.U., société dans laquelle Antevenio S.A possède 100 % de participation.

Le résultat de l'exercice est de 1,6 millions d'euros de pertes face aux 0,31 millions d'euros de l'exercice 2012.

Il faut signaler deux événements qui ont un impact atypique sur le résultat :

- 1) Un coût extraordinaire a été subi suite à la détérioration des sociétés dans lesquelles elle participait pour un montant de 3 millions d'euros.
- 2) Une recette de 1,5 millions d'euros s'est produite pour les dividendes répartis par Antevenio S.R.L., filiale italienne contrôlée à 100 % par Antevenio S.A.

2. Chiffre d'affaires des sociétés dans lesquelles Antevenio S.A. participe au cours de l'exercice 2013

En milliers d'euros

Chiffre d'affaires

Mamvo Performance, S.L.U.	2.332
Europemission, S.L. (i)	
Antevenio S.R.L.	7.366
Marketing Manager de Servicios de Marketing, S.L.	677
Dialogo Media, S.L.U	4.842

Código Barras Networks, S.L.	887
Antevenio Argentine S.R.L.	285
Antevenio France, S.R.L.	1
Antevenio Publicite S.R.L.	1.464
Antevenio Limited (iii)	539
Antevenio Mexico, S.A de C.V	541
Antevenio SA	5.213
Antevenio Rich & Reach S.L.U (ii)	2.284
Antevenio Service S.R.L	490

- (i) Consolidée selon la méthode de mise en équivalence
- (ii) Entre le 1^{er} juillet 2013 dans la consolidation
- (iii) Consolidée par la méthode de mise en équivalence au second semestre de 2013 et par la méthode de l'intégration globale au premier semestre de 2013

Aucune société concernée par une participation n'a fait l'objet d'une vente.

3. Faits significatifs au cours de l'exercice 2013

En 2013, les investissements et nouvelles activités débutées au cours de l'exercice 2010 se sont concrétisées, ce qui a renforcé la position de leader d'Antevenio sur les marchés sur lesquels elle opère.

En janvier 2013, le groupe a acquis les 40 % restant de la Société Antevenio Argentine, S.R.L., et possède à présent 100 % des actions.

En date du 1^{er} juillet 2013, la Société Antevenio Rich & Reach, S.L.U. a été incluse à la consolidation, celle-ci ayant été constituée à ladite date et dont le pourcentage de participation est de 100 %. Antevenio Rich & Reach est la Société qui gère toutes les activités du réseau publicitaire exclusiviste qui ont toujours été réalisées à partir d'Antevenio S.A., historiquement.

En date du 4 juillet 2013, Antevenio a signé un accord avec les associés minoritaires d'Antevenio Limited (Antevenio UK).

Les aspects fondamentaux de l'accord sont les suivants :

1. Sont éliminés les accords de promesse d'achat qu'Antevenio S.A avait convenus sur 49 % des participations qu'elle ne détenait pas à ce moment-là.
2. Le contrôle d'Antevenio Limited devient un contrôle partagé et Antevenio S.A. contrôle à présent 50 % et les associés extérieurs les autres 50 %. Ce contrôle est exercé aussi bien pour les organes d'administration que pour les participations d'Antevenio Limited qui sont à présent de 50 % à Antevenio S.A. et 50 % aux associés extérieurs.

Suite à ce fait, Antevenio Limited fait partie de la consolidation pour intégration globale au

cours du premier semestre 2013, et mise en équivalente au cours du second semestre de l'année.

PERSPECTIVES

Antevenio dispose de toutes les ressources qu'elles soient financières ou de produits pour 2014, année au cours de laquelle il faut surmonter la sortie d'une crise économique qui l'a touchée ces dernières années. L'incertitude concernant l'économie mondiale applicable aux marchés nationaux sur lesquels intervient Antevenio, Espagne, Italie, Royaume-Uni, Argentine, Mexique et France, nous permet de prévoir que le marché publicitaire sur Internet ne reviendra pas encore à la croissance importante qu'elle a connue avant 2008. Notre force financière et la diversité de nos produits, ainsi que les investissements de 2010 et les investissements continus au cours de 2011, 2012 et 2013 nous font espérer un renforcement de notre leadership, et nous permettra de continuer à gagner des parts de marché.

INTÉGRATION D'IMMOBILISATIONS

L'intégration des immobilisations corporelles et incorporelles de la Société au cours de l'année 2013 correspond à :

L'intégration d'immobilisations corporelles s'élève à 25.000 euros en 2013 et correspond principalement aux équipements de traitement des informations.

Au cours de l'année 2013, aucune immobilisation n'a été intégrée aux actifs incorporels.

RISQUES

Les principaux risques et incertitudes que le groupe Antevenio pourrait avoir à affronter sont les suivants :

Risque de concurrence

Sur un marché en constante évolution et avec un taux de croissance élevé, de nouveaux acteurs se sont introduits sur le marché espagnol et le marché italien, les plus importants marchés d'Antevenio. Toutefois, vu l'expérience supérieure à dix ans sur ce marché, la position et la réputation d'Antevenio, ainsi que la qualité de nos services, nous estimons que nous occupons la position de leader.

Risque de dépendance envers les clients et les fournisseurs

Le risque de dépendance envers les clients et les fournisseurs est limité car aucun de ceux-ci n'a un poids significatif dans le chiffre d'affaires d'Antevenio S.A.

Parmi les clients, on compte des agences de médias qui travaillent avec de nombreux annonceurs ce qui dilue encore davantage le risque de dépendance envers les clients.

En ce qui concerne les fournisseurs de technologie, le risque est réduit car les services fournis

par ces Sociétés sont proposés par d'autres acteurs concurrents qui pourraient offrir les mêmes services à Antevenio.

Risque de personnes clés

Nous estimons que l'un des principaux actifs d'Antevenio est d'avoir su réunir une équipe de personnes et de directeurs clés aux postes stratégiques de la société.

Risque de traitement des données privées

Le groupe Antevenio traite toutes les données à caractère privé afin d'offrir des services de marketing direct à ses clients en plus des procédures normales de toute Société : employés, fournisseurs, clients, etc.

Il doit par conséquent se conformer à la législation suivante :

- (1) Loi 34/2002 sur les services des sociétés d'information et de commerce électronique
- (2) Article 4 de la loi 56/2007 du 28 décembre sur les mesures de soutien des sociétés d'information, modifiant la loi 34/2002 du 11 juillet sur les services des sociétés d'information et de commerce électronique.
- (3) Loi organique 15/1999 du 13 décembre sur la protection des données à caractère privé.
- (4) Loi 2/2011 du 4 mars sur l'économie durable. Modification de la LOPD. 56^e disposition finale.
- (5) Décret royal 1720/2007 du 21 décembre approuvant le règlement du développement de la loi organique 15/1999 du 13 décembre sur la protection des données à caractère privé.
- (6) 1^{ère} disposition finale de la loi 32/2003 du 3 novembre sur les télécommunications générales qui modifie la loi 34/2002. Loi 32/2003 sur les télécommunications générales.
- (7) Loi 47/2002 du 19 décembre, de réforme de la loi 7/1996 du 15 janvier ordonnance sur le commerce de détail, pour la transposition à l'ordonnance juridique espagnole de la directive 97/7/CE en matière de contrats à distance et pour l'adaptation de la loi sur diverses directives de la communauté.
- (8) Loi 7/1998 du 13 avril sur les conditions générales d'emploi.
- (9) Loi 7/1996 du 15 janvier sur l'ordonnance du commerce de détail.
- (10) Loi 29/2009 du 30 décembre modifiant le régime légal de la concurrence déloyale et de la publicité pour améliorer la protection des consommateurs et utilisateurs.
- (11) Loi 44/2006 du 29 décembre d'amélioration de la protection des consommateurs et utilisateurs.

- (12) Loi 34/1988 du 11 novembre sur la publicité en général.
- (13) Loi 26/1984 du 19 juillet sur la défense des consommateurs et utilisateurs en général.
- (14) Décret royal 424/2005 du 15 avril approuvant le règlement sur les conditions pour la prestation de services de communication électronique, le service universel et la protection des utilisateurs.
- (15) Directive 2000/31/CE du parlement européen et du conseil du 8 juin relative à certains aspects juridiques des services des sociétés de l'information, en particulier le commerce électronique sur le marché intérieur (directive sur le commerce électronique).
- (16) Directive 2002/58/CE du parlement européen et du conseil du 12 juillet relative au traitement des données personnelles et la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques (directive sur la vie privée et les communications électroniques).

Le traitement des données à caractère privé en vue de fournir des services de marketing directo n'est pas dépourvu de risques et Antevenio a donc souscrit un contrat avec la Société INT55 afin d'exercer une surveillance permanente de l'évolution de la législation et son application pour Antevenio.

PERSONNEL

Le nombre moyen d'employés d'Antevenio S.A. en 2013 s'élevait à 25, et il était de 32 en 2012

RÉPARTITION DU CAPITAL

Les Sociétés avec une participation directe ou indirecte supérieure ou égale à 5 % du capital social au 31 décembre 2013 sont les suivantes :

	Nbre d'actions	% Participation
Alba Participaciones S.A:	787.222	18,71%
Aliada Investment BV	848.976	20,18%
Joshua David Novick	500.166	11,89%
Inversiones y Servicios Publicitarios S.A.	572.333	13,60%
Autres	878.079	20,87%
Nextstage	620.719	14,75%
Total	4.207.495	100,00

ACTIONS PROPRES

La société a souscrit un contrat avec la Société Gilbert Dupont afin de, sans interférer avec le déroulement normal du marché et en conformité rigoureuse avec la réglementation de la

bourse, favoriser la liquidité des transactions sur les actions, la régularité en la cotation et éviter les variations dont la cause n'est pas la tendance même du marché. Antevenio, dont les actions sont émises et négociées sur le marché Alternex, s'est mise en conformité avec la réglementation de régulation de ce marché concernant les opérations réalisées sur le marché dudit contrat.

Information sur l'autorisation pour l'acquisition d'actions propres

L'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 26 juin 2013 a autorisé le conseil d'administration afin que la Société, directement ou par le biais de l'une de ses filiales, puisse acquérir, à tout moment, et aussi souvent qu'elle l'estime opportun, des actions propres aux conditions suivantes :

1. Nombre maximum d'actions à acquérir : 10 % du capital social
2. Prix minimum et maximum d'acquisition : 3 € et 15 €, respectivement.
3. Durée de l'autorisation : dix-huit (18) mois.
4. L'acquisition, la cession ou le transfert des actions peuvent être réalisés par le biais de toute modalité, toujours conformément aux réglementations en vigueur.

L'acquisition a notamment pour objet (i) l'achat d'actions pour les retransmettre directement à des employés de la Société et/ou en conséquence de l'exercice du droit d'option des employés s'ils sont titulaires d'un droit, en vertu des plans de rémunération approuvés au préalable par le conseil d'administration et l'assemblée générale des actionnaires, si la réglementation le requiert, ainsi que (ii) garantir la liquidité de l'action, par l'intervention d'un prestataire de services d'investissement par le biais d'un Liquidity Contract.